



## Fiche d'auto-évaluation à l'attention du porteur d'un projet pédagogique transformant dans le cadre du CNR

Cette fiche est destinée à accompagner l'élaboration des projets. Elle est une aide à la conception.

Elle est outil de dialogue avec votre inspecteur référent\* pour accompagner votre projet.

Elle sera déposée par vos soins sur la plateforme en même temps que le projet.

### Éléments à prendre en compte

oui pas encore

L'inspecteur référent a été informé de la démarche et sollicité le cas échéant à la demande de l'équipe ou du porteur pour accompagner le projet.

Le projet est le résultat d'un diagnostic partagé permettant d'identifier les besoins des élèves.

Le projet est le fruit d'une concertation large associant les acteurs et partenaires de la communauté éducative et notamment les collectivités territoriales (la case afférente, en haut de la dernière page du projet, est cochée).

Le projet est au service des apprentissages, du bien-être des élèves ou de la réduction des inégalités. Il a une dimension innovante ou transformante.

L'expertise des corps d'inspection ou des missions académiques concernées a été sollicitée pour avis ou accompagnement par le biais de l'inspecteur référent.

Les objectifs visés par le projet sont précisément définis.

Le projet est inscrit dans la durée.

Le projet prévoit et définit la mesure concrète des effets des actions mises en œuvre.

Le budget demandé est cohérent et justifié.

Les devis sont fournis à l'appui des demandes présentées.

Le projet relève bien de la démarche *Notre école, faisons-la ensemble*.

Il ne consiste pas en une demande de moyens RH ou de financement de dispositifs déjà financés par ailleurs ou encore d'investissements relatifs au bâti scolaire.

→ Si le projet répond à tous les éléments, alors il peut être déposé sur la plateforme.

→ Si le projet ne répond pas à tous les éléments, il est recommandé de prendre l'attache de l'inspecteur référent pour compléter les items manquants.